

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413316456

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

OBJET : Délégation "domaines départementaux - espaces naturels" - Subventions aux associations - 3ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux et aux espaces naturels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 29 du 15 décembre 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation domaines départementaux et espaces naturels. Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette troisième répartition des crédits de subvention 2018, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **50 090 €** selon le détail suivant :

- 40 090 € en fonctionnement pour six demandes de subventions « espaces naturels et domaines départementaux » ;
- 10 000 € en fonctionnement pour une demande de subvention « taxe d'aménagement »

Vous trouverez, ci-joint en annexe, la répartition proposée pour chacune de ces demandes.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL